

INSTITUTS ET INITIATIVES

Appel à projets
Campagne 2023

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'Alliance Sorbonne Université promeut la recherche interdisciplinaire et la structuration de la formation par la recherche par **le biais d'Instituts et d'Initiatives qui unissent les communautés de chercheurs/enseignants-chercheurs et chercheuses/enseignantes-chercheuses autour d'un enjeu commun.**

Les Instituts répondent aux enjeux sociétaux et ont vocation à faire travailler ensemble plusieurs disciplines permettant ainsi de donner aux chercheurs et aux chercheuses d'horizons différents l'opportunité de confronter leurs savoirs et leurs expériences.

Les initiatives explorent les opportunités de collaboration transdisciplinaire dans d'autres domaines.

Les Instituts et Initiatives bénéficient de contrats doctoraux financés par l'Initiative d'excellence (IDEX).

DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Un appel à projets de recherche est lancé auprès des chercheurs/enseignants-chercheurs et chercheuses/enseignantes-chercheuses de l'Alliance Sorbonne Université. ***Les porteurs et porteuses de projet doivent être affiliés à un laboratoire et un école doctorale ayant une tutelle au sein de l'Alliance Sorbonne Université.***

Après avis des écoles doctorales sur la qualité de l'encadrement (taux d'encadrement) et de l'environnement, ces projets sont soumis aux Instituts & Initiatives qui constituent des comités de sélection.

Les projets sélectionnés par les Instituts & Initiatives sont ensuite publiés sur les sites de Sorbonne Université et des écoles doctorales.

Les candidates et candidats doivent prendre contact avec les porteurs et aux porteuses des projets. Dépôt du dossier de candidature retenu sur le site dédié à cet effet (1 candidature par projet)

APPEL À PROJETS

Projet de recherche doctorale

Les porteurs et porteuses de projet (*directeur et directrice de thèse*) déposent leur projet sur le site dédié à cet effet :

[LIMESURVEY](#)

Le Collège Doctoral transmet aux Instituts & aux Initiatives et aux écoles doctorales les projets déposés.

Instituts et Initiatives

Les Instituts et aux Initiatives notifient par mail le Collège Doctoral des projets sélectionnés :

cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr

Ces projets sont ensuite publiés sur les sites de Sorbonne Université et des écoles doctorales.

- **Synergie entre les disciplines**

Les co-encadrements et co-directions sont vivement encouragés (parfois obligatoires selon l'Institut ou l'Initiative concernée)

- **Alliance Sorbonne Université**

Les porteurs et porteuses de projet doivent être affiliés à un laboratoire et un école doctorale ayant une tutelle au sein de l'Alliance Sorbonne Université

- **Rôle des écoles doctorales**

Les ED vérifient uniquement la qualité de l'encadrement et de l'environnement du projet doctoral

- **Comités de sélection des Instituts et Initiatives**

Présidé par chaque direction des Instituts et des Initiatives, ils étudient la qualité scientifique des projets et leur adéquation avec la thématique du programme

APPEL À CANDIDATURES

Dossier de candidature

Les candidates et les candidats prennent contact avec les porteurs et porteuses des projets affichés en ligne

Collège Doctoral

Les dossiers de candidatures sont déposées sur le site dédié à cet effet

[LIMESURVEY \(lien à venir\)](#)

Instituts et Initiatives

Le collège doctoral transmet les dossiers de candidatures aux Instituts et Initiatives

Après auditions, les Instituts et Initiatives préviennent les lauréates et lauréats et transmettent la liste du résultat des auditions au Collège doctoral.

- **Composition du jury**

Les Instituts et les Initiatives composent un jury dont les membres sont choisis pour leur expertise scientifique en fonction des projets retenus

Des représentantes et des représentants des écoles doctorales concernées sont conviés

- **Auditions**

Le candidat ou la candidate est évaluée sur : la qualité de son parcours académique et ses aptitudes à la recherche ; l'adéquation de son profil avec le projet ; sa capacité à s'approprier, à expliquer le projet défendu et à répondre aux questions du jury

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE Instituts & Initiatives 2023

4 janvier

Lancement de la campagne AAP

Lien Lime Survey de dépôt des projets :

<https://inscriptions.sorbonne-universite.fr/lime25/index.php/533775?lang=fr>

26 février minuit

Clôture campagne AAP

28 février

Mise à disposition des I&I et des ED par le Collège doctoral des projets déposés dans Lime survey (listing & descriptif des projets)

10 mars

Retour avis des ED au Collège Doctoral à l'adresse suivante (avis à saisir dans tableau excel)

cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr

28 mars

Retour au Collège doctoral par les I&I des projets sélectionnés à l'adresse suivante :

cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr

30 mars

Mise en ligne des projets sélectionnés par les I&I sur le site web de Sorbonne Université

Ouverture de l'appel à candidatures

Les candidates et les candidats prennent contact avec les porteurs et/ou porteuses de projets.

Le dépôt de candidatures est ouvert à l'adresse suivante : **LIMESURVEY (lien à venir)**

10 mai 12h

Clôture appel à candidatures

11 mai

Mise à disposition par le Collège des dossiers de candidatures aux I&I

Du 11 mai au 13 juin

Les I&I organisent la sélection des candidatures (convocations, auditions)

14 juin

Date limite d'envoi au Collège doctoral des résultats des auditions

Liste des lauréates et lauréats à envoyer à : cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr